

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Ben's Motor Event n° RCS : CHARTRES B 910 521 160, domicilié(e) 34 Rue Fontaile Bouillant, 28300 CHAMPHOL, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner le lot suivant :

1 x Inscription à l'intégralité des journées de roulage organisé par Ben's Motor Event pour l'année 2023.

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes:

Le jeu-concours est ouvert aux personnes résidant en France métropolitaine, Belgique, Suisse et Luxembourg. Les participants doivent être âgés de plus de 18 ans et disposer d'un permis de conduire de catégorie A (A1, A2, A) valide ou du CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste).

4. Frais de participation

La participation au présent jeu-concours implique les frais suivants:

L'achat d'une inscription à n'importe quelle date de roulage organisée sur l'année 2023 par Ben's Motor Event.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 27/01/2023 au 28/02/2023.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Pour l'achat d'une inscription sur n'importe quelle date de roulage organisée sur l'année 2023 par Ben's Motor Event, le participant recevra un numéro de commande. Ce numéro de commande fera office de ticket pour le tirage au sort.

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité.

Toutes informations d'identité, d'adresses ou de qualité qui se révéleraient inexactes entraînent la nullité de la participation

6. Désignation du gagnant

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi la liste des personnes inscrites entre le 27 Janvier 2023 et le 28 Février 2023 inclus, sur une journée de roulage organisée par Ben's Motor Event.

Tout bulletin contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne respectant pas le présent règlement, tiré au sort sera considérée comme nulle et entraînera la désignation d'un autre participant par un nouveau tirage au sort.

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 04/03/2023 selon les modalités suivantes :

Le résultat du tirage au sort sera diffusé en direct sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram de l'Organisateur). Le gagnant sera contacté ensuite par l'Organisateur.

Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour tout autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable. De même, il n'appartient pas à l'organisateur de faire des recherches de coordonnées du gagnant ne pouvant être joint en raison d'une adresse électronique invalide.

8. Utilisation du lot

Le lot attribué est personnel et non transmissible. En outre, le lot ne peut en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation de la part du gagnant, ni d'un échange ou de toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

La non disponibilité du gagnant sur une des dates de roulage proposées par l'Organisateur n'entraîne ni report ni possibilité de transmettre le lot à un tiers.

9. Opérations promotionnelles

Du fait de l'acceptation du lot, le gagnant autorise l'organisateur à utiliser son nom et prénom à des fins promotionnelles sur tout support de son choix, sans que cette reproduction n'ouvre droit à une quelconque rémunération ou indemnisation autre que le pris gagné.

10. Responsabilité

Le Participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'organisateur au titre du Jeu est de soumettre au tirage au sort les participations recueillis, sous réserve que sa participation soit conforme aux termes et conditions du Règlement, et remettre le lot au gagnant, selon les critères et modalités définis dans le présent Règlement.

11. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de un mois et traitées par les personnes suivantes:

L'organisation Ben's Motor Event

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante:

Par simple mail à l'organisation de Ben's Motor Event à l'adresse suivante : contact@bensmotorevent.fr

12. Cas de force majeure / réserves

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

13. Litiges

Le Règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : contact@bensmotorevent.fr

Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du Jeu.

14. Consultation du règlement

Un exemplaire du présent règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du Jeu à l'adresse suivante : bensmotorevent.fr

Une copie du règlement sera adressée gratuitement sur simple demande écrite adressée à l'organisateur par courriel à : contact@bensmotorevent.fr